

Novembre 2011

F

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

CONSEIL

Cent quarante-troisième session

Rome, 28 novembre-2 décembre 2011

Nomination du Président et du premier Président suppléant du Comité de recours

1. L'article 301.11.1 du Statut du personnel dispose:

Le Directeur général institue dans l'Organisation un comité chargé de lui donner des avis sur tout recours formé à titre individuel par un fonctionnaire pour contester une mesure disciplinaire ou une décision administrative que l'intéressé juge en contradiction, soit quant au fond, soit quant à la forme, avec ses conditions d'emploi ou avec les dispositions pertinentes du Statut du personnel, du Règlement du personnel ou des directives administratives. À la demande du requérant, le Directeur général peut prendre une décision définitive sur un recours sans que le Comité en soit saisi. Le Comité se compose de deux membres et cinq suppléants nommés par le Directeur général, de deux membres et cinq suppléants élus par l'ensemble du personnel et d'un président indépendant désigné par le Conseil. Le Conseil désigne en outre deux présidents suppléants, chargés d'assurer la présidence en cas d'empêchement du Président; si le Président et les présidents suppléants sont tous empêchés, les membres du Comité présents peuvent désigner pour la circonstance un président, qui ne doit pas être membre du personnel.

2. Le Conseil, à sa cent dix-neuvième session (2000), a nommé M. Francis Montanaro Mifsud, Ambassadeur et Représentant de la République de Malte auprès de la FAO, Président du Comité de recours, et M. Denis Cangy, Consul de Maurice à Rome, deuxième Président suppléant du Comité de recours.

3. À sa cent vingt-sixième session, il a nommé M. Henri Fissore, Ambassadeur et Représentant permanent de la Principauté de Monaco auprès de la FAO, premier Président suppléant du Comité de recours.

4. Le 14 octobre 2011, l'Ambassadeur Mifsud a informé le Directeur général qu'il souhaitait renoncer à ses fonctions de Président du Comité de recours.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

5. Après avoir terminé sa mission à Rome, l'Ambassadeur Fissore a démissionné de ses fonctions de Président suppléant en juillet 2006.

6. Le Conseil est invité à réfléchir à la nomination d'un président et d'un président suppléant du Comité de recours, avec effet immédiat.